

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 06.067

L'An deux Mille Six, le 28 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 juin 2006

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 juin 2006

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoint.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme GRAMMATICO, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. HUGENDOBLER représenté par M. CHABANEAU
M. MOST représenté par M. LE GUEUT
Mme DURAND représentée par Mme TERRIEN
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET
M. MERLE représenté par Mme JOLY

ABSENTS -EXCUSES : M. GUIARD

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32

Madame TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **DEMANDE DE CLASSEMENT DE L'OFFICE MUNICIPAL DU
TOURISME DE ROYAN**

VOTE : **UNANIMITE**

Le décret 98.1161 du 16 décembre 1998 et l'arrêté du 12 janvier 1999 relatifs au classement des Offices de Tourisme, ont déterminé de nouvelles procédures de classement des organismes locaux de tourisme dénommés Office de Tourisme.

En particulier, afin d'affirmer la responsabilité de la commune en matière de tourisme (les Offices de Tourisme agissant en leur nom), la procédure de classement prévoit que la demande soit présentée, sur proposition de l'Office de Tourisme, par délibération du Conseil Municipal.

L'Office Municipal du Tourisme de ROYAN ayant été classé en trois étoiles par arrêté préfectoral du 28 février 2001, pour une durée de 5 ans, il convient de solliciter de Monsieur le Préfet le renouvellement du classement de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN en trois étoiles.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter de Monsieur le Préfet le renouvellement du classement de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN en catégorie trois étoiles.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 3 juillet 2006

Le Maire,
H. LE GUEUT